

Définition de la prestation InsertH

Le projet de développer une prestation InsertH à Pro Infirmis Jura-Neuchâtel a émergé durant l'année 2014, suite à l'expérience positive du canton de Vaud depuis 2007.



Magali Salomon, candidate InsertH, engagée à la Ludothèque municipale à Delémont

Tout d'abord élaborée sur les deux cantons, la prestation a été mise en suspens à Neuchâtel durant l'année 2019, pour pouvoir, dans un premier temps, ancrer la prestation dans le canton du Jura. InsertH bénéficie d'une conseillère à 60% pour le territoire du Canton du Jura, appuyée par l'équipe administrative de Pro Infirmis Jura-Neuchâtel.

La prestation InsertH est destinée à toute personne bénéficiaire d'une rente entière de l'Assurance-Invalidité, tout type de handicap confondu.

Elle vise à créer des emplois sur-mesure, en partenariat avec les entreprises du canton du Jura. Celles-ci s'engagent à verser un salaire, complémentaire à la rente de l'Assurance-Invalidité et à offrir une place de travail adaptée, avec un contrat de travail à durée indéterminée.

InsertH conseille et soutient l'employé-e et l'employeur, durant toute la période où le contrat de travail est en vigueur.

Processus InsertH

Le processus de l'accompagnement à l'emploi dans le cadre d'InsertH peut être séparé en trois parties :

Phase d'analyse des situations :

Explorer le parcours privé et professionnel de la personne.

Définir le réseau gravitant autour de la personne et le solliciter pour ancrer la démarche. Identifier les forces et les besoins de la personne. Elaborer un projet professionnel.



Martial Viatte, candidat InsertH, engagé à Pro Infirmis Jura-Neuchâtel à Delémont

Phase de recherche d'emploi :

Rechercher des employeurs répondant à la cible professionnelle de la personne.

Soutenir l'employeur dans l'engagement de la personne :

- Amener des éléments administratifs et contractuels
- Proposer des idées de cahier des charges
- Apporter du soutien dans les informations à donner à l'équipe



***Catherine Hulmann, candidate Inserth,
engagée à la Valse du Temps à Cornol***

Phase de suivi en emploi :

Travailler avec le réseau de la personne pour les éléments liés à la gestion de la vie quotidienne, incluant l'emploi.

Répondre aux questions de l'employeur et de l'employé. Veiller à l'adéquation entre les objectifs de départ et la réalisation de l'emploi, ainsi qu'entre l'adaptation du poste de travail et la santé de l'employé-e, cela sur la durée.

<https://www.proinfirmis.ch/fr/prestations/jura/inserth.html>

Responsable Inserth : Noémie Pala, noemie.pala@proinfirmis.ch